

EXAMEN D'ENSEMBLE DU PROJET DE RÉINSTALLATION DANS LE TERRITOIRE BRITANNIQUE DE L'OcéAN INDIEN

CONSULTATIONS DES TIERS INTÉRESSÉS

Introduction

1. En décembre 2012, le Gouvernement du Royaume-Uni annonçait son intention de faire le point sur sa politique de réinstallation concernant le Territoire britannique de l'Océan indien (en anglais British Indian Ocean Territory ou BIOT).¹ Une étude de faisabilité indépendante du projet de réinstallation sur ce territoire a donc été commandée aux experts de KPMG en mars 2014. Terminée en janvier 2015, l'étude a fait l'objet d'un rapport publié le 10 février 2015.² Les Ministres du Gouvernement précédent ont étudié l'étude de KPMG en considérant divers facteurs dont l'histoire du territoire et de son ancienne population, les coûts potentiels d'une éventuelle réinstallation et la capacité de la base militaire de Diego Garcia de fonctionner sans entrave suite à un tel projet.

2. Le 24 mars 2015, le Gouvernement du Royaume-Uni annonçait d'une part que l'étude indépendante de faisabilité³ ne donnait aucune indication claire quant à une demande probable exprimée par les bénéficiaires potentiels d'un projet de réinstallation et que d'autre part, les coûts et responsabilités d'un tel projet pour les contribuables du Royaume-Uni étaient à la fois incertains et potentiellement considérables. Les Ministres ont demandé que leur soit fourni un complément d'information sur ces aspects, afin de pouvoir prendre une décision pour la suite. Des travaux complémentaires sont en cours de réalisation, sous la direction du Foreign and Commonwealth Office et avec la participation d'autres ministères, afin d'en éclaircir la substance. Dans le cadre de ces travaux complémentaires, le Gouvernement du Royaume-Uni se livre à un exercice de consultation entre août et octobre 2015. Son but sera de recueillir les opinions des Chagossiens et d'autres parties intéressées, sur les aspects ci-dessous:

Consultation des Chagossiens et d'autres parties intéressées

3. **Ce document de consultation n'équivaut pas à une déclaration de politique du Gouvernement du Royaume-Uni.** Aucune décision sur la réinstallation n'a encore été prise, mais dans le but de mieux évaluer la demande potentielle, le Gouvernement du Royaume-Uni s'est efforcé de présenter la manière la plus réaliste dont une telle réinstallation pourrait théoriquement se dérouler. Dans cette optique, nous aimerions disposer d'opinions sur les aspects suivants:

i) Combien de Chagossiens souhaitent se réinstaller sur le BIOT ?

ii) Dernière évaluation du Gouvernement du Royaume-Uni quant aux coûts et responsabilités probables pour les contribuables du Royaume-Uni.

iii) Autres options n'impliquant aucun projet de réinstallation, mais susceptibles de répondre aux vœux des Chagossiens.

Objet de la consultation et hypothèses

4. L'objectif primaire de cette consultation est de comprendre la demande exprimée par les Chagossiens en faveur d'une réinstallation potentielle. Cette compréhension permettra de se faire une meilleure idée des coûts probables et des responsabilités durables revenant au Gouvernement du Royaume-Uni. Même si aucune décision de politique n'a encore été prise sur un aspect ou un autre du projet de réinstallation, nous tenons à rappeler dès le départ qu'une réinstallation ouverte à tous risque de ne pas être faisable, compte tenu des coûts associés à la mise en place

¹ <https://www.gov.uk/government/news/european-court-of-human-rights-decision-on-chagossian-case>

² <http://www.parliament.uk/business/publications/written-questions-answers-statements/written-statement/Commons/2015-02-10/HCWS272/>

³ Déclaration ministérielle écrite <http://www.parliament.uk/business/publications/written-questions-answers-statements/written-statement/Commons/2015-03-24/HCWS461/>

d'un soutien social suffisant, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, au profit des habitants d'îles aussi isolées.

5. Une réinstallation pourrait poser certaines conditions selon lesquelles, par exemple, les Chagossiens en âge de travailler doivent avoir un emploi, remplir les critères d'habilitation de sécurité et être suffisamment adaptables, pour pouvoir s'accommoder des services de soins de santé et du style de vie limités raisonnablement proposés sur le BIOT. Rien n'a encore été décidé, mais la permission de résider sur le territoire pourrait être refusée aux personnes ne répondant pas à ces exigences ou à d'autres dans le cadre du projet de réinstallation.

Qui aurait droit de prétendre à la réinstallation ?

6. Le Gouvernement du Royaume-Uni se chargerait de déterminer les critères de droit à la réinstallation, le cas échéant et de clarifier les conditions possibles, dans l'éventualité d'une concrétisation du projet de réinstallation. Le statut professionnel et un examen médical pourraient faire partie de ces conditions, compte tenu de l'infrastructure sociale et médicale limitée. Cette consultation s'efforce principalement de comprendre la demande favorable à la concrétisation du projet de réinstallation exprimée par les Chagossiens et leurs dépendants directs comme un(e) conjoint(e) / concubin(e) de longue date, des enfants jusqu'à 18 ans et des parents. Des mesures de protection des enfants adaptées seraient nécessaires dans tous les cas de population réinstallée incluant des enfants. Bien qu'elle reste à déterminer, la viabilité de l'inclusion d'enfants dans une option pilote n'est pas une certitude.

Limites du champ d'application de cet exercice de consultation.

7. Cette consultation porte sur la faisabilité pratique du projet de réinstallation. Les critères de nationalité britannique et d'immigration en sont exclus. Le droit aux pensions et prestations sociales du Royaume-Uni, au même titre que l'accès aux soins de santé proposés au Royaume-Uni ne changeraient pas.

Souveraineté

8. Le Gouvernement du Royaume-Uni ne doute pas de sa souveraineté sur le BIOT. Toutefois, le Gouvernement du Royaume-Uni promet depuis longtemps de céder le Territoire à l'Île Maurice, lorsqu'il ne fera plus partie des composantes de sa stratégie de défense. Compte tenu de cet engagement, le Gouvernement du Royaume-Uni ne serait pas en mesure de garantir la continuité de son soutien ou la permission de résider sur les îles aux Chagossiens, après les avoir cédées à l'Île Maurice. Par conséquent, les opinions du Gouvernement de l'Île Maurice sont également recherchées quant à la réinstallation possible des Chagossiens et seront prises en compte.

Quelles mesures devrez-vous prendre ?

9. **Pour les Chagossiens** : en vous basant sur le contenu de ce document, relatif au type de style de vie et d'emploi susceptibles d'être raisonnablement proposés sur le BIOT (Tableau 1.0), souhaiteriez-vous profiter d'une opportunité de réinstallation sur ce territoire ? En remplissant le **questionnaire de l'Annexe A**, vous aiderez le Gouvernement du Royaume-Uni à mieux comprendre combien de personnes souhaiteraient s'y réinstaller et combien pourrait lui coûter ce projet. N'hésitez pas à vous exprimer sur les derniers coûts indicatifs associés au projet de réinstallation, compilés par le Gouvernement du Royaume-Uni (Tableaux 1.1 – 1.3), ainsi que sur les autres options sur lesquelles ce dernier se penchera parallèlement aux options de réinstallation. **Envoyez votre questionnaire à BIOT.FeasibilityStudy@fco.gov.uk avant le 27 octobre 2015.**

10. **Pour les autres parties intéressées** : nous vous invitons à exprimer votre estimation de la demande probable favorable à la réinstallation et / ou vos opinions sur les propositions formulées. **Envoyez votre questionnaire à BIOT.FeasibilityStudy@fco.gov.uk avant le 27 octobre 2015.**

Comment se déroulera l'Exercice de consultation ?

11. Les opinions des Chagossiens et des parties intéressées seront recueillies principalement par email ainsi que dans le cadre de réunions avec des Fonctionnaires du FCO et du BIOT à l'Île Maurice, aux Seychelles et au Royaume-Uni, selon les besoins de l'exercice. Les traductions en français / créole de la correspondance et des interprètes pour les réunions, seront organisés dans la mesure du possible. N'hésitez pas à faire circuler ce document et la demande d'opinions parmi d'autres parties intéressées susceptibles de vouloir s'exprimer à ce sujet.

Comment serviront les questionnaires ?

12. Les questionnaires remplis seront analysés, afin d'en extraire une meilleure compréhension du nombre, des compétences, de la tranche d'âges et de la provenance des Chagossiens qui souhaitent se réinstaller, mais aussi d'évaluer l'intérêt suscité par les autres options. Cette analyse fera partie de l'Examen de politique du Gouvernement du Royaume-Uni relatif au projet de réinstallation. Les données nominatives seront traitées dans les règles de l'art et ne feront l'objet d'aucune communication publique. **Nous vous invitons à envoyer vos questions à BIOT.FeasibilityStudy@fco.gov.uk.**

Options de réinstallation - styles de vie potentiels les plus réalistes

13. Le Gouvernement du Royaume-Uni poursuit son analyse des trois options de réinstallation retenues par KPMG et portant sur une réinstallation pilote, moyenne ou de grande envergure, options auxquelles s'ajoute une autre option d'envergure moyenne limitée aux îles extérieures. Le tableau ci-dessous montre comment pourraient théoriquement fonctionner ces options, ainsi que le type de conditions de vie et d'emplois les plus susceptibles d'être disponibles. Rappelons toutefois que ces hypothèses ne font l'objet d'aucun engagement de la part du Gouvernement du Royaume-Uni quant à la concrétisation du projet de réinstallation, à l'étude ou dans les formes ci-dessous. Il s'agit de la formulation de notre évaluation du scénario le plus réaliste, afin d'estimer le plus précisément possible la demande que pourraient exprimer les Chagossiens. **Veillez tenir compte des descriptions ci-dessous en répondant au questionnaire de l'Annexe A.**

Tableau 1.0

Options envisagées	Option pilote sur Diego Garcia	Option d'envergure moyenne sur Diego Garcia	Option d'envergure moyenne sur les îles extérieures uniquement	Option de grande envergure sur Diego Garcia et les îles extérieures
Population approx.	50-150	500	500	1 500
Mise en œuvre	<p>Selon toute probabilité, une réinstallation pilote provisoire d'une durée de 12 à 24 mois serait proposée sur Diego Garcia. Elle serait évaluée en continu⁴ sur cette période, avant de décider de l'éventualité d'un accroissement possible du nombre d'habitants sur place. La décision de mettre fin au projet serait possible, en cas d'échec ou de manque manifeste de viabilité économique du projet pilote à long terme.</p>	<p>Il est possible que l'option de plus grande envergure soit développée sur les bases de l'option d'envergure moyenne et que l'option d'envergure moyenne sur Diego Garcia soit développée sur les bases d'une réinstallation pilote.</p>		
Transport / accès au BIOT	<p>Les vols commerciaux ne seraient pas autorisés à atterrir sur Diego Garcia. Le Gouvernement du Royaume-Uni serait obligé d'affréter des vols réguliers (ne provenant probablement pas du Royaume-Uni, mais de l'aéroport le plus proche susceptible de se prêter à cette opération). Les Chagossiens réinstallés bénéficieraient de tarifs de vols subventionnés (à déterminer), pour voyager de et vers Diego Garcia et cet aéroport. L'accès par bateau aux îles extérieures serait également subventionné (plafond à déterminer).</p> <p>Les Chagossiens réinstallés n'auraient pas le droit de recevoir des visiteurs sur Diego Garcia et tout le monde, visiteurs des îles extérieures inclus, serait contraint de se conformer aux lois en vigueur sur le BIOT.</p>			

⁴ L'évaluation serait entreprise par le Gouvernement du Royaume-Uni ; les données collectées au cours du pilote serviraient à confirmer plus concrètement les facteurs ayant une incidence sur la réinstallation, notamment sur les plans politique, financier, juridique, environnemental, logistique, social, économique et militaire (BIOT Étude de faisabilité, Termes de Référence, janvier 2014).

Options envisagées	Option pilote sur Diego Garcia	Option d'envergure moyenne sur Diego Garcia	Option d'envergure moyenne sur les îles extérieures uniquement	Option de grande envergure sur Diego Garcia et les Îles extérieures
Population approx.	50-150	500	500	1 500
Aperçu des moyens de subsistance	<p>L'obtention d'un emploi sur le BIOT fera vraisemblablement partie des conditions préalables à la réinstallation des intéressés pour tous les Chagossiens, exception étant faite des Chagossiens à l'âge de la retraite et de leurs dépendants directs - conjoint(e) / concubin(e) de longue date, enfants de moins de 18 ans et parents. Les sources d'emplois potentielles sont listées ci-dessous, pour les candidats présentant certaines conditions préalables.</p> <p>Si le Gouvernement du Royaume-Uni décidait de mettre en chantier le projet de réinstallation, il évaluerait les dispositions de la Zone maritime protégée (ZMP) en conséquence.</p> <p>KPMG estime une certaine marge de développement par les Chagossiens réinstallés, de petites plantations de cocotiers destinés à un usage personnel et pouvant servir de source de produits dérivés⁵. Le Gouvernement du Royaume-Uni ne compte pas la production de noix de coco à grande échelle parmi les industries viables du Territoire. La gestion d'une industrie touristique limitée sur les îles extérieures pourrait être mise en œuvre, à titre d'essai pour commencer. Elle obligerait à prévoir une formation pertinente pour les candidats potentiels à ce genre de travail. En toute probabilité et au moins au début, il s'agirait de soutenir et guider un nombre croissant de visites de yachts et non pas de créer une infrastructure neuve et permanente, sous forme d'hôtels par exemple.</p>			
Type d'emplois	<p>Les moyens de subsistance probables associés à cette option sont les suivants : base militaire (ex. nettoyage, travail dans les cuisines, protection de l'environnement et lutte antiparasitaire, réparations mécaniques, transports, services portuaires et d'aéroport) et Administration du BIOT (BIOTA) (ex. travail écologique, protection et surveillance de l'environnement, travail à bord du patrouilleur de BIOTA, assistance administrative).</p>	<p>Les moyens de subsistance probables associés à cette option sont les suivants : base militaire, BIOTA, tourisme limité sur les îles extérieures et potentiellement, si les Ministres en conviennent, pêche commerciale de petite envergure.</p>	<p>Les moyens de subsistance probables associés à cette option sont les suivants : base militaire, BIOTA, tourisme limité sur les îles extérieures et potentiellement, si les Ministres en conviennent, pêche commerciale de petite envergure.</p>	<p>Les moyens de subsistance probables associés à cette option sont les suivants : base militaire, BIOTA, travail écologique, tourisme limité sur les îles extérieures et potentiellement, si les Ministres en conviennent, pêche commerciale de petite envergure.</p>

⁵ Étude de faisabilité de KPMG 30 janvier 2015, page 82

Options envisagées	Option pilote sur Diego Garcia	Option d'envergure moyenne sur Diego Garcia	Option d'envergure moyenne sur les îles extérieures uniquement	Option de grande envergure sur Diego Garcia et les Îles extérieures
Population approx.	50-150	500	500	1 500
Allocations et soutien	Un système d'allocations et de soutien étudié spécifiquement pour le BIOT serait assuré par le Gouvernement du Royaume-Uni, prenant en charge les besoins émanant de circonstances exceptionnelles ex. perte d'emploi inattendue, maladie avec arrêt de travail provisoire. Des allocations familiales sont envisageables également, mais vraisemblablement pas pendant la durée de l'option pilote. Le Gouvernement du Royaume-Uni ne verserait pas la pension du régime établi au Royaume-Uni, aux personnes qui ne la perçoivent pas déjà.			
Aperçu des options de logement / services	<p>Dans la mesure du possible, le Gouvernement du Royaume-Uni fournirait des logements, services et systèmes de télécommunications d'une qualité semblable à celle dont bénéficie déjà Diego Garcia. Cette qualité n'est pas comparable à celle du Royaume-Uni. Les Chagossiens réinstallés profiteraient des mêmes services que les autres occupants, moyennant paiement ex. connexion Internet et consommables. La Couronne restant propriétaire des terres du BIOT, aucun transfert de propriété foncière n'est envisagé.</p> <p>L'infrastructure et les services publics des îles extérieures seraient plus basiques que les installations existantes sur Diego Garcia, compte tenu des risques environnementaux, des coûts et de la faisabilité pratique entre autres facteurs.</p> <p>Il est probable que consécutivement au développement du projet de réinstallation et à la multiplication des occupants, les Chagossiens soient tenus de payer leur utilisation des services d'utilité publique et les taxes locales du BIOT.</p>			
Lieux potentiels de réinstallation	En toute probabilité, sur la face Est de Diego Garcia.	En toute probabilité, sur la face Est de Diego Garcia.	L'île du Coin et l'île Boddam sont des lieux possibles. D'autres pourraient être envisagés.	Diego Garcia ; l'île du Coin et l'île Boddam sont des îles extérieures possibles. D'autres pourraient être envisagées.
Octroi des soins médicaux	<p>Les installations médicales du BIOT seraient limitées. Une clinique dispensant des soins médicaux rappelant les cabinets de généralistes (GP) du Royaume-Uni, serait mise à la disposition du public. Elle se transformerait en établissement sanitaire dispensant des soins primaire et secondaires limités, dans le cas de l'option de réinstallation de plus grande envergure. Les soins obstétricaux ne seraient pas couverts par une option pilote sur Diego Garcia.</p> <p>Le traitement des maladies graves obligerait à transférer les patients par évacuation sanitaire (évasan), vers le lieu de traitement le plus proche disposant d'installations médicales suffisantes (financées par le Gouvernement du Royaume-Uni). Toutefois, il est peu probable que les malades soient rapatriés au Royaume-Uni à des fins de traitement dans le cadre du régime de sécurité social du pays (NHS), même s'ils sont citoyens britanniques ayant préalablement résidé au Royaume-Uni.⁶ Par conséquent, il est probable que les personnes nécessitant un suivi et des traitements médicaux particuliers ne soient pas prises en charge par ces installations et que leur droit à la réinstallation soit compromis.</p>			
Scolarité	La mise en place d'écoles primaires et secondaires dépendrait de la demande et ne serait probablement pas viable dans le cadre d'une option pilote. Il est possible que les enfants soient scolarisés ailleurs. Le Gouvernement du Royaume-Uni ne prendra pas en charge la scolarité ou l'enseignement supérieur en dehors du BIOT, des personnes qui n'y ont pas déjà droit.			

⁶ Pour avoir droit aux traitements gratuits du NHS au Royaume-Uni, le demandeur doit habiter sur place.

Options envisagées	Option pilote sur Diego Garcia	Option d'envergure moyenne sur Diego Garcia	Option d'envergure moyenne sur les îles extérieures uniquement	Option de grande envergure sur Diego Garcia et les Îles extérieures
Population approx.	50-150	500	500	1 500
Évacuation d'urgence	Des plans d'évacuation d'urgence devront être mis au point par le Gouvernement du Royaume-Uni, quand la taille de la population aura été déterminée plus précisément et pour l'industrie du tourisme développée dans les îles extérieures, quelle qu'en soit l'ampleur. L'évacuation d'urgence se ferait vraisemblablement vers le lieu sûr le plus proche. En règle générale, l'évacuation d'urgence des touristes ne se ferait pas par Diego Garcia.			

	Les Chagossiens réinstallés qui souhaitent quitter le BIOT peuvent-ils venir au Royaume-Uni ?
	La citoyenneté britannique et la politique d'immigration du Royaume-Uni ne sont pas prises en compte dans cet exercice de consultation. Ces questions devront être traitées par le Gouvernement du Royaume-Uni, s'il décide de mettre en chantier le projet de réinstallation.
	Quel soutien le Gouvernement du Royaume-Uni fournirait-il aux Chagossiens réinstallés qui souhaiteraient ensuite quitter le BIOT pour retourner sur leur lieu de résidence actuel ?
	<p>Le Gouvernement du Royaume-Uni ne fournira aucun soutien financier aux Chagossiens ou à leur dépendants qui souhaiteraient retourner sur leur lieu de résidence actuel. Le transport subventionné (par voie aérienne ou maritime) vers l'endroit le plus proche adapté à leurs besoins serait mis à leur disposition au départ du BIOT.</p> <p>De retour au Royaume-Uni, l'accès aux allocations et pensions serait soumis aux conditions et processus de demande standards, puis soumis aux critères de droit applicables en la matière. Le Gouvernement du Royaume-Uni ne prévoit aucune disposition d'accès préférentiel aux logements sociaux ou de soutien financier à l'intention de Chagossiens rapatriés.</p>

Coûts indicatifs de la réinstallation et coûts annuels

Introduction

14. Les estimations de coûts fournis par KPMG ont été revues et corrigées compte tenu du fait que le Gouvernement du Royaume-Uni serait obligé de prévoir une infrastructure et des services séparés de la base militaire de Diego Garcia⁷, afin d'assister les Chagossiens réinstallés par rapport aux styles de vie théoriques du Tableau 1.0. Notez que les estimations indicatives des Tableaux 1.1. -1.3 peuvent encore changer suite à une analyse approfondie des paramètres à l'étude.

15. Le Gouvernement du Royaume-Uni a calculé le budget indicatif de chaque option de réinstallation, en tenant compte des coûts d'investissement, de formation, annuels et de remplacement (Tableau 1.1). Font notamment partie des coûts récurrents annuels (Tableau 1.2) :

- les coûts d'exploitation et de maintenance de l'infrastructure ;
- les coûts de remplacement des composantes de l'infrastructure ;
- la surveillance et l'évaluation environnementales ;
- les coûts d'assistance administrative.

Tableau 1.1 COÛTS INDICATIFS (EN MILLIONS £) – PROGRESSION PAR OPTION selon les estimations du 4 août 2015

OPTIONS DE RÉINSTALLATION		OPTION 1 PILOTE : DIEGO GARCIA		OPTION 2 MOYENNE 500 PERSONNES		OPTION 3 GRANDE 1 500 DIEGO GARCIA ET ÎLES EXT.
		50 personnes	150 personnes	2 (a) DIEGO GARCIA	2 (b) ÎLES EXT. UNIQUEMENT	
A. Coûts d'investissement dans l'infrastructure, basés sur la mise en œuvre progressive suggérée par KPMG	Période de construction	Progression sur 3 - 4 ans		Progression sur 4 ans	Progression sur 6 ans	Progression sur 6 ans
	Infrastructure civile (infrastructure de sécurité incluse)	65,7	97,8	153,8	173,5	262,4
B. Coûts de formation initiale	Basés sur le secteur public, la base militaire, le tourisme, la pêche et d'autres secteurs ; 50% de la main-d'œuvre employée ; 25% à former	0,4	0,7	2,1	2,1	5,1

⁷ Les États-Unis sont d'accord pour autoriser une utilisation limitée de la piste de Diego Garcia. Toutefois, le Royaume-Uni devra prévoir une infrastructure et un service de transport séparés au service de la population civile.

Tableau 1.2 COÛTS RÉCURRENTS INDICATIFS ANNUELS (EN MILLIONS £) selon les estimations du 4 août 2015

OPTIONS DE RÉINSTALLATION		OPTION 1 PILOTE : DIEGO GARCIA		OPTION 2 MOYENNE 500 PERSONNES		OPTION 3 GRANDE 1 500 DIEGO GARCIA ET ÎLES EXT.
		50 personnes	150 personnes	2 (a) DIEGO GARCIA	2 (b) ÎLES EXT. UNIQUEMENT	
C. Coûts récurrents annuels, dont exploitation / maintenance et surveillance environnementale, coûts de sécurité inclus	Infrastructure civile	10,9	14	15,9	8,7	20,2
D. Coûts de remise à neuf et de remplacement, tous les 10 ans ⁸	Infrastructure civile	4,7	7,5	12,4	14,9	22,1
E. Coûts d'assistance technique (TA) annuels (ex. structures de gouvernance étendues)	Assistance technique	0,9	0,9	1,6	1,6	2,2
	TA plus intrants à court terme	1,1	1,1	2,0	2,0	2,9
	Basé sur le nombre de professionnels et les coûts connexes ; intrants à court terme estimés à 25% des coûts d'assistance technique à long terme.	7 professionnels Courtes visites du personnel médical	7 professionnels Courtes visites du personnel médical	13 professionnels Courtes visites du personnel médical	13 professionnels Courtes visites du personnel médical	18 professionnels Courtes visites du personnel médical
F Frais divers annuels ⁹						
	Service de transport maritime	1,5	1,5	2,0	2,0	2,5
	Coûts d'administration - 5% du coût total	0,24	0,4	0,57	0,65	0,88
	Évasan basée sur 425 £ par patient	0,02	0,07	0,22	0,33	0,63

⁸ Calculé sur la base d'un % standard des coûts d'infrastructure en fonction du type, fourchette entre 3 et 10%

⁹ Tableau annexe KPMG 7.4.21 ; coûts évasan corrigés sur la base de données récentes provenant de St. Hélène

Tableau 1.3 COÛT INDICATIF TOTAL (EN MILLIONS £) selon les estimations du 4 août 2015

OPTIONS DE RÉINSTALLATION		OPTION 1 PILOTE : DIEGO GARCIA		OPTION 2 MOYENNE 500 PERSONNES		OPTION 3 GRANDE 1 500 DIEGO GARCIA ET ÎLES EXT.
		50 personnes	150 personnes	2 (a) DIEGO GARCIA	2 (b) ÎLES EXT. UNIQUEMENT	
TOTAUX (en millions £)	Infrastructure civile					
Capital	Total	54,8	87,3	144,6	175,6	256,2
	Par personne	1,10	0,58	0,29	0,35	0,17
Coûts annuels	Total	5,1	8,4	12,0	13,6	18,4
	Par personne	0,10	0,06	0,02	0,03	0,012
Total : capital, 10 ans récurrent et 1^{ère} remise à neuf	Total	110,1	178,5	276,9	326,3	462,4
	Total sécurité	92	92,4	92,4	1,0	92,4
	Par personne	4,04	1,81	0,74	0,65	0,37

Notes de bas de page

1. Chaque option est considérée comme étant indépendante des autres. Dans la pratique, l'option 3 pourrait naître de l'option 2, l'option 2 (Diego Garcia) de l'option 1.
2. Dans la mesure du possible et bien qu'améliorés, les coûts d'infrastructure civile ont été établis d'après le rapport de KPMG. Ils sont basés sur une qualité de vie « moyenne » découlant des diverses approches suggérées (sachant que beaucoup de Chagossiens ont demandé une haute qualité de vie moderne, alors que d'autres se contenteraient d'un niveau de logement et de services plus modeste) et sur des coûts de construction moyens. Les coûts estimés liés à la sécurité sont calculés par rapport aux installations militaires comparables situées en zones également éloignées et devraient être mis au point suite à une évaluation détaillée.
3. Les coûts d'infrastructure des îles extérieures ont été majorés de 20% par rapport au coût d'une infrastructure équivalente sur DG.
4. Étant donné le caractère unique de ce projet, les estimations fournies restent fondamentalement incertaines ; les coûts pourraient être considérablement plus importants.
5. À des fins de calcul des coûts et à l'exception de l'Option 1, l'élément 'infrastructure civile' suppose qu'un embarcadère et une digue artificielle devront être construits à Diego Garcia et dans les îles extérieures. Dans la pratique, une digue artificielle ne sera construite que si une digue naturelle basée sur la structure corallienne de l'atoll n'est pas utilisable.
6. S'agissant de l'Option 1, une solution provisoire de type embarcadère seul serait fournie pendant les 12 à 24 premiers mois du projet. Si le résultat s'avérait satisfaisant, une digue serait ajoutée en cas de besoin dans le cadre d'une deuxième phase de travaux.

Autres solutions sans réinstallation

16. Des options ne se basant pas sur un projet de réinstallation sont également à l'étude, pour permettre au Gouvernement du Royaume-Uni de considérer toutes les solutions susceptibles de satisfaire les attentes des Chagossiens. Le principe à l'origine de ces idées est de favoriser l'épanouissement des Chagossiens au sein de leurs communautés actuelles, de leur permettre d'y construire leur vie, tout en prévoyant un niveau d'accès au BIOT tenant compte de leurs affinités historiques avec le territoire sans toutefois y retourner à long terme.

17. Nous aimerions évaluer l'intérêt que suscitent les mesures potentielles suivantes. Cette liste d'options n'est ni exclusive ni exhaustive. Elle n'engage en rien le Gouvernement du Royaume-Uni à fournir ce type de soutien. Nous aimerions également recueillir des idées d'autres mesures durables utiles aux communautés chagossiennes.

- Formation et soutien éducatif liés aux emplois proposés sur les lieux de résidence actuels des Chagossiens. Les besoins en formation devront faire l'objet d'une évaluation plus approfondie, avant qu'une participation financière puisse être envisagée.
- Soutien plus poussé à travers une formation de pré-qualification à l'intention des Chagossiens, pour leur permettre de se porter candidat à davantage de postes sur la base militaire de Diego Garcia (ex. nettoyage, travail dans les cuisines, protection de l'environnement et lutte antiparasitaire, réparations mécaniques, transports, services portuaires et d'aéroport). Ils seraient soumis aux modalités existantes, lesquelles prévoient un logement de base, des salaires gravitant autour d'une moyenne de 350 USD¹⁰ par mois et interdisent la présence de dépendants ou le droit à la résidence de longue durée. Les besoins en formation devront faire l'objet d'une évaluation plus approfondie, avant qu'une participation financière puisse être envisagée.
- Multiplication des occasions pour les Chagossiens de se rendre provisoirement sur le BIOT et potentiellement, pour des périodes plus longues, passées principalement sur le patrouilleur et dans les îles extérieures. Le Gouvernement du Royaume-Uni organiserait et prendrait en charge un vol charter vers et en provenance de Diego Garcia, l'hébergement provisoire et un bateau de passagers vers les îles extérieures.
- Avec le soutien de l'Administration du BIOT, développer et restaurer historiquement les principaux sites culturels du Territoire, dont profiteraient les Chagossiens lors de visites, en employant provisoirement des Chagossiens chargés de défricher et restaurer historiquement les anciens établissements humains, de développer un musée chagossien sur le Territoire (qui pourrait éventuellement être jumelé avec un musée du Royaume-Uni) et de recueillir les ustensiles et objets historiques des Chagossiens, à des fins de conservation et de documentation. Cet exercice pourrait s'accompagner d'un recueil de récits auprès des anciens iliens, sur leur expérience de la vie dans les îles.
- Participation plus poussée des Chagossiens aux efforts de conservation, d'application et de travail scientifique sur le BIOT, aussi bien sur Diego Garcia que dans les îles extérieures. Il s'agirait surtout de travaux de conservation des habitats terrestres, pour la restauration des espèces natives de plantes, de surveillance des oiseaux, des tortues et des crabes par exemple, mais pourrait également à terme et moyennant l'obtention des qualifications requises, inclure un travail de préservation des ressources marines. L'Administration du BIOT prévoirait un budget limité dans ce but et les organismes scientifiques seraient encouragés à faire davantage appel aux Chagossiens dans leurs propres travaux de préservation de la nature.
- Rôles clés dans le nouveau tourisme limité sur les îles extérieures, notamment en tant que gardien assurant la surveillance des visiteurs en yachts, chargés de veiller à ce qu'ils respectent l'environnement du Territoire, ses lois et à ce qu'ils s'intéressent à son histoire. Une infrastructure de refuge limitée sur les îles extérieures pourrait s'avérer nécessaire pour soutenir ce genre d'activité.

Foreign & Commonwealth Office
Le 4 août 2015

¹⁰ Étude de faisabilité de KPMG 30 janvier 2015, note de bas de page 10, page 97.